



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU VINGT DEUX OCTOBRE
DEUX MILLE VINGT**

Affaire 20-221020

**ACI PLIE aménagement jardin urbain tranche 2 (ligne
magistrale) / Validation du projet porté par l'association
Plaisir Rando 2P et de la participation communale**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **16 octobre 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **21**

Absents excusés : 4

Procurations : 4

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET



L'an deux mille vingt le **vingt deux octobre** à **dix sept heures** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **PAYET Johnny**.

PRÉSENTS : Johnny **PAYET** Maire - Sabine **IGOUFE** 1^{ère} adjointe - Mylène **MAHALATCHIMY** 3^{ème} adjointe - Joan **DORO** 4^{ème} adjoint - Gina **DALLEAU** 5^{ème} adjointe - Jean Claude **DAMOUR** 6^{ème} adjoint - Marie-Hélène **THIBURCE** 7^{ème} adjointe - François **FRUTEAU DE LACLOS** 8^{ème} adjoint - Sonia **ALBUFFY** conseillère municipale - Frédéric **AZOR** conseiller municipal - Micheline **CLAIN** conseillère municipale - Alain **RIVIERE** conseiller municipal - Lucay **CHEVALIER** conseiller municipal - Marie-Lourdes **VÉLIA** conseillère municipale - Sandra **GRONDIN** conseillère - Elisabeth **BAGNY** conseillère municipale - Victorien **JUSTINE** conseiller municipal - Daniel **JEAN-BAPTISTE** dit **PARNY** conseiller municipal - Jean-Luc **SAINT-LAMBERT** conseiller municipal - Joëlle **DELATRE** conseillère municipale - Jean-Yves **VACHER** conseiller municipal

ABSENT(S) : Sophie **ARZAL** conseillère municipale - Yannick **BOYER** conseiller municipal - Mélissa **MOGALIA** conseillère municipale - Sylvie **LEGER** conseillère municipale

PROCURATION(S) : Jean Yves **FAUSTIN** 2^{ème} adjoint à Jean-Claude **DAMOUR** - Erick **BOYER** conseiller municipal à Johnny **PAYET** - Sabrina **HOARAU** conseillère municipale à Sabine **IGOUFE** - Mickaël **PAYET** conseiller municipal à Alain **RIVIERE**

Affaire 20-221020

ACI PLIE aménagement jardin urbain tranche 2 (ligne magistrale) / Validation du projet porté par l'association Plaisir Rando 2P et de la participation communale

La CIREst a lancé en mai 2020 l'appel à projet du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est afin de mettre en place des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) sur le territoire de l'intercommunalité. Localement, l'association Plaisir Rando 2P a répondu en présentant deux projets.

Ce chantier d'insertion se présente comme la poursuite de la première action engagée en 2018-2019 qui consistait à la valorisation d'une zone verte naturelle dégradée appartenant à la Commune, située à proximité du cœur de Ville et des équipements scolaires en vue d'y aménager un parc urbain à vocation botanique et ludique (aire de jeux, parcours sportifs...).

Accusé de réception
974-219740065-20201022-DCM20-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Ce deuxième chantier d'insertion est la poursuite de la première opération. Il est proposé pour support d'apprentissage aux publics bénéficiaires de l'ACI dans le cadre de cette deuxième ACI :

- L'aménagement de la 3^{ème} Porte
- La mise en valeur de la zone de la mare
- L'aménagement paysager en gradin (amphithéâtre naturel)
- L'aménagement du sentier de la ligne magistrale
- L'aménagement des abords de ravine
- La construction de bancs en pierres volcaniques.

Ce chantier d'une durée d'un an offrira l'opportunité à 12 personnes sous contrat à durée déterminée de bénéficier dans un contexte professionnalisant, d'une formation destinée à les préparer aux métiers de l'aménagement paysager des parcs et jardins et de l'horticulture maraîchère. L'encadrement technique et pédagogique du chantier est confié à l'Institut Réunionnais de Formation et de Développement (IRFD).

Le budget prévisionnel de ce chantier s'établit à 294 360,32 € avec des financements de la CIREst et de l'Etat. La participation communale portera sur un complément de financement des frais de médecine du travail pour 909,19 €, des frais de gestion pour un montant de 5 786,11 € et de prestations en nature estimées à une valeur de 4 640 €. Le détail du budget de l'opération est le suivant :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
Achats	30 000,00 €		
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 100,75 €	- Aide légale (aide au poste)	168 025,02 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		dont accompagnement socioprofessionnel	8 499,48 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 310,49 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 310,49 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques...)		<u>Financement de la formation des CDDI</u>	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	27 899,25 €	☐ OPCO	36 000,00 €
		<u>Financement de l'encadrement technique des CDDI</u>	39 000,00 €
		☐ CIREST	39 000,00 €
Services extérieurs	36 000,00 €	<u>Financement des matériaux</u>	27 899,25 €
Assurance, banque		☐ CIREST	27 899,25 €
Formation	36 000,00 €		
		<u>Financement de l'équipement des CDDI</u>	2 100,75 €
Autres services extérieurs	8 384,81 €	× CIREST	2 100,75 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM20-221020-DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception en préfecture : 29/10/2020

Médecine du travail, OPCO	2 598,70 €	☐	
Honoraires (expert comptable et commissaire aux comptes)	5 786,11 €		
Eau, Electricité, Téléphone			
		Financement médecine du Travail, OPCO	2 598,70 €
		(médecine du travail, OPCO)	
		× CIREST	1 689,51 €
		× Commune de Plaine des Palmistes	909,19 €
Charges de personnel	215 335,51 €	Financement frais de gestion	5 786,11 €
		(fournitures administratives, frais postaux et télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
<i>Financement des CDDI</i>	167 836,03 €	× Commune de la Plaine des Palmistes	5 786,11 €
☐ Rémunération brute	152 006,40 €		
☐ Charges patronales	15 829,63 €		
<i>Accompagnement socioprofessionnel</i>	8 499,48 €		
<i>Encadrement technique</i>	39 000,00 €		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	4 640,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	4 640,00 €
x Mairie de Plaine des Palmistes		x Mairie de Plaine des Palmistes	
Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	4 640,00 €	Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	4 640,00 €
TOTAL CHARGES	294 360,32 €	TOTAL PRODUITS	294 360,32 €

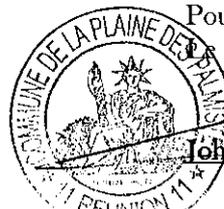
Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal à la **MAJORITE des membres présents et représentés, et 2 ABSTENTIONS** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale),

- **Valide** la réalisation de ce chantier d'insertion avec l'association Plaisir Rando 2P et la mise à disposition du foncier nécessaire,
- **Valide** la participation communale à hauteur de 6 695,30 € en numéraire et de 4 640 € en nature,
- **Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Maire,



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM20-221020-
B5
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Appel à projets 2020 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est pour la mise en place d'Ateliers Chantiers d'Insertion sur le territoire de la CIREST

Préambule :

Le PLIE intercommunal de l'EST a été instauré dans le cadre d'un large partenariat entre les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Il s'adresse aux publics confrontés à des difficultés particulières d'inclusion sur le territoire de la Communauté de communes de la CIREST.

Il mobilise un ensemble de moyens de droit commun et de moyens spécifiques afin de soutenir ces publics dans l'organisation de leurs parcours individualisés vers l'emploi. Un parcours d'insertion consiste en la mise en œuvre de plusieurs étapes concourant à l'insertion durable de ses bénéficiaires, notamment une étape d'accompagnement renforcé, financée par le PLIE ou par un autre partenaire.

Dans ce cadre, en complémentarité des moyens existants sur le territoire, la CIREST, qui porte juridiquement le dispositif partenarial PLIE de l'Est, lance à un appel à projets pour la mise en place et l'accompagnement d'Ateliers Chantiers d'Insertion sur son territoire.

1. PERIMETRE TEMPOREL :

La date limite de démarrage de l'action est fixée au 1^{er} décembre 2020.

2. DOMAINES D'ACTIVITES VISES PAR LES PROJETS :

Les supports techniques de ces projets d'insertion porteront prioritairement sur :

- la valorisation et le recyclage des déchets (e-déchets, bois etc.)
- la lutte contre les gaspillages (sensibilisation en milieu scolaire notamment) et la remise en circulation des produits
- agriculture biologique (jardins d'insertion, restaurant école,...etc.)
- projets dans les secteurs innovants (numérique notamment)
- la valorisation et le développement de sites touristiques et de sites de pratique des sports de nature d'intérêt communautaire de l'Est, en respectant les éléments de la Charte du Parc National de la Réunion et de l'inscription des cirques, pitons, remparts réunionnais au Patrimoine mondial de l'Unesco,
- projets en lien avec la crise sanitaire COVID-19 (confection de masques etc.)

Dans ce cadre, la localisation des différents projets retenus devra garantir un partage équilibré sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération de l'Est.

Le PLIE souhaite accompagner en 2020 douze Ateliers Chantier d'Insertion soit deux par communes au maximum.

5. MODALITES D'INTERVENTION DE LA CIREST :

1. Pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets, la CIREST est susceptible, dans le cadre de ses interventions sectorielles, de financer ou de cofinancer les investissements matériels nécessaires à la réalisation des supports techniques des chantiers, à hauteur de 30 000 € maximum.
2. En matière de fonctionnement et pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets, la CIREST est susceptible de financer le résiduel de salaire des bénéficiaires de l'action dans la limite de 10 000 €.

6. ASPECTS JURIDIQUES :

La structure porteuse de l'Atelier Chantier d'Insertion a la qualité de pouvoir adjudicateur tel que défini dans l'article L1211-1 du Code de la Commande Publique.

A ce titre, en cas de sous-traitance (aspects ingénierie et formation etc.) les règles de mise en concurrence et de publicité devront être strictement appliquées à compter du seuil de 40 000,00 €.

7. PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER :

Le dossier de candidature comprendra :

- a) Une présentation de l'organisme et de l'opération selon la fiche ci-dessous,
- b) Tout autre document de présentation pertinent qui permettrait d'évaluer la plus-value de votre proposition
- c) Le dossier-type (DIECCTE) de présentation des projets de recrutement en CDDI avec demande de conventionnement en ACI.

Ce dossier de candidature sera téléchargeable sur le site : www.cirest.fr

8. DELAIS ET MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS :

L'appel à projets débute le 20 mai 2020 par sa publication et sa mise en ligne sur le site internet de la CIREST.

La date limite de réception des dossiers est fixée au
31 juillet 2020 à 12 heures

Les dossiers devront être adressés complets par courrier postal ou en mains propres aux bureaux administratifs du PLIE à l'adresse suivante :

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de
l'Est 28, rue des Tamarins
Pôle bois -BP 124
97470 Saint Benoit

Personnes à contacter au PLIE :

Syldie GAZE

Tel: 0262 90 47 75 Tel: 0693 91 28 25 – E-mail: s.gaze@cirest.fr

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM20-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

- le sentier de Bras-Cabot
- la ligne 1500
- le sentier des Anglais.

Depuis 2015, l'Association Plaisirs Rando 2P porte des Ateliers et Chantiers d'Insertion qui ont concerné des personnes en difficultés de la commune. Outre la formation aux métiers de la maçonnerie, du moellonnage et de l'aménagement des espaces verts et de loisirs mise en oeuvre, les salariés ont été accompagnés en partenariat avec le PLIE Est/CIREST à la définition d'un projet professionnel et à l'accomplissement de démarches visant l'entrée en formation, la création d'activités et l'amélioration de leurs situations sociales.

Ces expériences se traduisent aujourd'hui par une capacité à :

- gérer les procédures liées au recrutement, à l'embauche et au suivi des personnels
- accompagner les salariés dans la résolution de problèmes sociaux et la recherche d'emploi et de formation
- Développer les partenariats nécessaires au bon déroulement et aux issues positives des actions.

- Aménagement des abords de la ravine
 - Défrichage manuel
 - Création d'un cheminement
 - Construction de marches en pierres sèches
 - Construction de fascines en bois de goyavier

- Construction de bancs en pierres volcaniques
 - Recherche artistique
 - Croquis et calepinage
 - Fouille
 - Préparation et construction des semelles de fondation
 - Taille des pierres
 - Montage des pierres
 - Préparation et dimensionnement des couvertines
 - Pose des couvertines

Les activités destinées à l'acquisition des compétences en chantier seront les suivantes :

Activité 1 : Travaux de restauration écologique

- S'approprier des connaissances en botanique permettant notamment de distinguer des plantes endémiques, indigènes et exotiques
- Repérer et marquer les espèces à préserver sur site
- Dégager les espèces choisies des envahissantes manuellement en respectant les consignes de sécurité
- Gérer le traitement des déchets verts sur site (compostage, réemploi, ...)
- Réintroduire des espèces sur un site

Activité 2 : Travaux paysagers

- Lire un schéma et un plan d'aménagement
- Tracer l'emplacement des éléments à aménager et à construire
- Construire et poser des éléments de décor et de scénographie inspirées du Land Art
- Construire un cheminement, une circulation en sol naturel
- Aménager des banquettes et gradins en respectant des courbes de niveau
- Poser un pavage de pierres de basalte

Activité 3 : Construire un ouvrage minéral par assemblage de pierres volcaniques

- Recherche artistique
- Réaliser un croquis et un calepinage
- Effectuer une fouille et dresser un fond de forme manuellement
- Couler une semelle de fondation en béton armé
- Tailler des pierres volcaniques
- Monter des pierres en les associant avec harmonie
- Préparer et dimensionner des couvertines
- Poser des couvertines

Activité 4 : Moellonnage en pierres sèches

- Débiter des blocs en moellons
- Tailler les parements des moellons
- Préparer et implanter un gabarit de pose en respectant les angles d'inclinaison
- Effectuer et dresser un lit de fouille

c) L'accompagnement socioprofessionnel :

Moyens humains affectés à l'accompagnement socio professionnel ?

La prestation est confiée à L'Institut Réunionnais de Formation et de Développement pour 0,20 ETP

Nom(s) Prénom(s) : TSANG-HIN-SUN Valérie

Qualification(s) : Titre Professionnel Conseillère en Insertion Professionnelle

Le CV est joint en annexe

d) La formation :

Intitulé de la formation prévue :

Outre la formation aux savoirs et techniques à mettre en œuvre en situation de production, les salariés seront formés au Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles CléA.

Descriptif (modules, nombre d'heures) :

Formation CléA

- 250 heures de formation prévisionnelle en moyenne
- Les parcours et les durées de formation seront précisés suite à l'évaluation diagnostique des salariés effectuée par les organismes habilités

Les différents modules sont présentés en annexe 2

Résultats attendus en termes d'insertion durable des bénéficiaires à l'issue de l'action (qualitatifs et quantitatifs) :

A terme, les salariés auront acquis des compétences dans les métiers de l'aménagement paysager et des travaux publics, leur permettant de répondre aux offres d'emploi et d'envisager des formations supérieures dans ce secteur. Une attention particulière sera portée aux possibilités de création de leur propre entreprise.

Dans ce cadre la continuité des parcours pourrait être la suivante en prévisions minimales :

▪ Accès et retour à l'emploi :	2 CDD + 6 mois ou CDI
▪ Emploi de transition	2
Entrée en formation qualifiante :	2

Total : 6 soit 50 % de sorties positives

III) BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE DE L'ACTION :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
Achats	30 000,00 €	-	
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 100,75 €	- Aide légale (aide au poste)	168 025,02 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		· dont accompagnement socioprofessionnel	8 499,48 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 310,49 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 310,49 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques...)		<u>Financement de la formation des CDDI</u>	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	27 899,25 €	· OPCO	36 000,00 €
		<u>Financement de l'encadrement technique des CDDI</u>	39 000,00 €
		· CIREST	39 000,00 €
Services extérieurs	36 000,00 €	<u>Financement des matériaux</u>	27 899,25 €
Assurance, banque		· CIREST	27 899,25 €
Formation	36 000,00 €	·	
		<u>Financement de l'équipement des CDDI</u>	2 100,75 €
Autres services extérieurs	8 384,81 €	× CIREST	2 100,75 €
Médecine du travail, OPCO	2 598,70 €	□	
Honoraires (expert comptable et commissaire aux comptes)	5 786,11 €	□	
Eau, Electricité, Téléphone		<u>Financement médecine du Travail, OPCO</u>	2 598,70 €
		(médecine du travail, OPCO)	
		× CIREST	1 689,51 €
		x Commune de Plaine des Palmistes	909,19 €
Charges de personnel	215 335,51 €	<u>Financement frais de gestion</u>	5 786,11 €

**LES CV
ENCADREMENT
CIP**

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

TSANG HIN SUN Valérie

STATUT - EXPERIENCE

- **Expérience à l'IRFD**

- Entré le : 24 avril 2017
- Type de Contrat : CDI
- Postes occupés : Conseillère en Insertion Professionnelle

- **Autres expériences professionnelles**

- Octobre 2014 à Mai 2016 : Responsable satellite SOGECCIR (Intérimaire)
- Novembre 2009 à Novembre 2010 : Formatrice à AGLE International (à la Réunion et à Mayotte)
- Avril 2004 à Octobre 2007 : Animatrice Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication à la Cybercase de Sainte-Suzanne
- Avril 2003 à Décembre 2003 : Animatrice Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication de proximité à l'OMCTL de Sainte-Suzanne
- Juillet 1999 à Mars 2000 : Hôtesse de caisse au Score de Saint-André
- Avril à Juin 1998 : Discothécaire à la Médiathèque de Saint-Benoît
- Décembre 1997 à Février 1998 : Commerciale chez Micro Service Plus à Plateau Caillou

NIVEAU DE FORMATION - DIPLOME

- 2016 -2017 : Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (AFPAR)
- 2010 : Formation de Monitorat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- 2007-2009 : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- 1996 : BAC STT option Action et Communications Commerciales (obtenu avec mention Assez Bien) au lycée A.P.Bouvet de Saint-Benoît

COMPETENCES ET EXPERIENCES ACQUISES DANS LE CHAMP DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Formation
 - Relation clientèle
 - Rédaction et mise en place de projet
 - Organisation et suivi logistique, administratif et pédagogique d'actions de formation
 - Rédaction des documents de bilan de formation
 - mise en place d'ateliers éducatifs (initiation à l'outil informatique et à Internet)
- Accompagnement social et professionnel
 - Etude/réalisation de projets d'actions s'inscrivant dans le cadre du développement social local
 - Réalisation d'enquêtes de terrain
 - Elaboration d'actions d'animations
 - Mobilisation de réseau partenarial
 - Participation à l'analyse des besoins sociaux des familles
 - Accompagnement social des familles
 - Accompagnement social individuel et collectif des personnes en situation de précarité et en risque d'exclusion
 - Aide à la mise en œuvre du projet personnalisé
 - Animation d'actions de sensibilisation sur les thématiques sanitaires et sociales

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM20-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

CONTENUS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

7 domaines et 28 sous-domaines mis à la disposition des salariés de l'Association

DOMAINES	SOUS-DOMAINES	DUREE ¹	
1 La communication en français	1. Ecouter et comprendre	35	70
	2. S'exprimer à l'oral	35	70
	3. Lire	35	70
	4. Ecrire	35	70
	5. Décrire - Formuler	35	70
2 L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique	1. Se repérer dans l'univers des nombres	35	70
	2. Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations	35	70
	3. Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités	35	70
	4. Se repérer dans l'espace	35	70
	5. Restituer oralement un raisonnement mathématique	35	70
3 L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique	1. Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur	35	70
	2. Saisir et mettre en forme du texte - Gérer des documents	35	70
	3. Se repérer dans l'environnement Internet et effectuer une recherche sur le web	35	70
	4. Utiliser la fonction de messagerie	35	70
4 Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail d'équipe	1. Respecter les règles de vie collective	35	70
	2. Travailler en équipe	35	70
	3. Contribuer dans un groupe	35	70
	4. Communiquer	35	70
5 Travailler en autonomie et réaliser des objectifs individuels	1. Comprendre son environnement de travail	35	70
	2. Réaliser des objectifs simples dans le cadre d'une action simple ou d'un projet	35	70
	3. Prendre des initiatives et être force de proposition	35	70
6 Apprendre à apprendre tout au long de la vie	1. Accumuler les expériences et en tirer les leçons appropriées	35	70
	2. Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel	35	70
	3. Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)	35	70
7 Maîtriser les gestes et les postures et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales	1. Respecter un règlement sécurité, hygiène environnement, une procédure qualité	35	70
	2. Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques	35	70
	3. Etre capable d'appliquer les gestes de premier secours	35	70
	4. Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie	35	70

¹ 35 heures représentant la fourchette basse et 70 heures la fourchette haute.